

Tout savoir sur l'Unité d'Evaluation de Réentraînement et d'Orientation Sociale / et ou professionnelle pour les lésés cérébraux de Martinique.

L'UEROS Madinina a une capacité de 20 stagiaires par SESSION de 22 semaines, la structure accueille des personnes adultes victimes d'un traumatisme crânien ou de lésions cérébrales acquises, désireuses et capables d'envisager un parcours d'insertion. Ces personnes doivent présenter, des aptitudes, une capacité de travail et d'autonomie minimale pour suivre les activités proposées, et leur admission à l'UEROS est sous tendue par une décision d'orientation de la MDPH.

Quand le bénéficiaire arrive à l'UEROS il devient stagiaire de la formation professionnelle, et se débarrasse de son statut de patient ; cette démarche constitue la première action d'intégration sociale.

Pendant 22 semaines l'équipe évalue et adapte le réentraînement à la réalité et aux besoins immédiats des personnes accueillies

L'évaluation ne se limite pas à la phase de bilan d'entrée mais se poursuit durant tout le stage lors des différentes activités. C'est une analyse continue qui permet d'observer les progrès et les modifications dans le comportement des stagiaires et d'enrichir les données du bilan.

Au sein de l'équipe UEROS il existe une complémentarité entre la neuropsychologue, le psychologue, le médecin et l'équipe pédagogique. Les différentes interventions permettent d'avoir une approche diagnostique du stagiaire dans sa globalité ; la mise en commun permanente du travail est un outil indispensable pour bien mener à bien cette approche. Pour bien cerner le travail au quotidien à l'UEROS je propose après avoir présenté l'équipe et l'organisation des SESSIONS de voir à l'intérieur de chaque étape les différents contenus. En effet, chaque temps est important et chaque stagiaire va passer par toutes les étapes. Il est bien entendu que l'accompagnement individualisé qui est dispensé fait que d'une personne à l'autre la physionomie de la session ne sera pas exactement la même.

Le contenu va varier en fonction du projet professionnel, en fonction des séquelles post traumatiques des personnes, en fonction de leur statut dans la SESSION (renouvellement ou pas) etc.

C'est au cours de la synthèse que l'équipe va décider de la forme qui sera donnée au suivi, ensuite, en concertation avec la personne, le contenu sera consigné dans le projet individuel.